

À Créteil, le 30 janvier 2025

## Débat budgétaire : l'avenir des actions éducatives de proximité est en jeu !

Dans le cadre des débats du projet de loi de finances 2025, la Fédération générale des PEP attire l'attention de la représentation nationale et du Gouvernement sur le budget opérationnel de programme (BOP) 163 et sur la situation des associations d'éducation populaire partenaires de l'État et des collectivités locales.

Si dans sa globalité le BOP est stable, l'affectation des crédits au sein de celui-ci et l'affaiblissement des financements des collectivités locales nous inquiètent fortement. Dans un contexte inflationniste, nos associations refusent de demander des contributions plus fortes aux familles qu'elles accompagnent, celles-ci étant parmi les plus fragiles.

Plusieurs points essentiels des politiques de jeunesse méritent d'être préservés et renforcés, pour permettre la conduite d'actions fortes en faveur de la jeunesse, de la vie associative et des sports.

Alors que depuis plusieurs années, et avec succès, l'État a appuyé une politique de relance des départs en vacances et que l'année 2025 est l'année de la santé mentale des jeunes, il est indispensable de sanctuariser les mesures de cette politique : colos apprenantes, pass colos...

Il est essentiel de conserver une cohérence à l'action publique dans sa continuité.

Autre sujet d'inquiétude, l'urgence à poursuivre une politique cohérente développant le sentiment d'appartenance des jeunes à notre démocratie et à la République. La suppression du dispositif SNU est engagée. Les associations PEP engagées dans sa mise en œuvre ont porté et défendu une approche éducative qui a produit des évaluations positives.

Nous demandons que les organisations ayant participé à son déploiement bénéficient de mesures d'accompagnement et que la ligne budgétaire allouée au Service national universel reste affectée au BOP 163 au titre de l'action éducative et plus particulièrement pour l'engagement citoyen des jeunes porté par les associations d'éducation populaire.

Les associations sportives locales, les structures culturelles, les associations d'éducation populaire qui animent des milliers de projets d'accompagnement des jeunes, tous les jours, partout en France, doivent être soutenues dans leurs engagements au côté de l'État et des collectivités locales.

Toute politique conduisant à la baisse de leurs financements remettra en cause l'économie de ces acteurs alors même que de nombreuses collectivités locales, elles-mêmes contraintes budgétairement, annoncent depuis quelques semaines qu'elles suppriment leurs soutiens financiers aux actions pour la jeunesse et aux associations locales.

Sans un appui de la représentation nationale et du Gouvernement, les risques d'arrêt d'activités éducatives sont forts et les conséquences pèseront lourdement sur les enfants, les jeunes et leurs familles.